

**PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO (PFBC)  
17<sup>ème</sup> RÉUNION DES PARTIES**

24-27 Novembre, Douala, Cameroun  
Hotel SAWA

***Stream 1. Gouvernance forestière et aménagement du territoire***

*Stream Leader :* FAO

*Stream Coach:* Emmanuel Heuse

*Dates du stream :* Mercredi 25 / Jeudi 26 octobre 2017

*Thématique (2è jour) :* *Quelles stratégies pour encadrer la croissance des marchés domestiques et sous-régionaux des produits bois en Afrique centrale ?*

*Document d'appui :* Université de Wolverhampton (CIDT)

---

**INTRODUCTION**

Lors de chacune des réunions annuelles du PFBC, le stream 1 permet aux membres du partenariat d'échanger sur les questions portant sur les politiques forestières et sur l'aménagement du territoire dans les pays du bassin du Congo. A l'occasion de la 17<sup>ème</sup> RdP, le stream 1 sera construit sur deux composantes distinctes : une première journée consacrée aux évolutions consécutives aux recommandations formulées par le stream 1 lors de la précédente réunion des partenaires du PFBC (Kigali, novembre 2016), et une seconde journée consacrée à une question plus précise : *Quelles stratégies envisager en vue d'encadrer la croissance de plus en forte des marchés domestiques et sous-régionaux des produits bois en Afrique centrale ?*

**MERCREDI 25 OCTOBRE.**

**ÉVOLUTIONS CONSÉCUTIVES AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE STREAM 1 LORS DE LA 16<sup>ÈME</sup> RDP (KIGALI)**

Lors de la 16<sup>ème</sup> RdP, les travaux du stream 1 avaient abouti aux constats suivants :

(Source : communiqué final de Kigali)

*Dans l'ensemble des pays forestiers du Bassin du Congo, les menaces qui pèsent sur les forêts proviennent chaque jour davantage de secteurs non forestiers : la conversion des forêts pour les plantations agro-industrielles, l'expansion du secteur minier, le développement des infrastructures de transport, etc. A cet égard, les partenaires sont unanimes pour reconnaître que les perspectives d'avenir des forêts du Bassin du Congo dépendent en grande partie des choix politiques qui vont être opérés par les Etats en matière d'utilisation des terres, et que les stratégies d'aménagement du territoire sont donc déterminantes dès aujourd'hui.*

*Pour la mise en œuvre de ces stratégies, qui se fera forcément au niveau intersectoriel, il est essentiel que les Etats valorisent au maximum les exercices de macro zonage et de micro zonage déjà en cours depuis plusieurs années dans le secteur forestier. Les politiques d'aménagement du territoire doivent être compatibles avec la préservation des fonctions éco-systémiques locales et globales des massifs forestiers et faire l'objet d'une haute priorité politique. Elles doivent également être accompagnées d'outils de gestion de l'information transparents et accessibles à l'ensemble des parties prenantes. Le rôle de l'OFAC (Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale) dans l'élaboration et la gestion intégrée de ces outils à l'échelle régionale doit également être confirmé par les Etats de la sous région et bénéficier de l'engagement technique et financier de l'ensemble des partenaires du PFBC.*

Au cours de l'année écoulée, de nombreux partenaires du PFBC ont entamé ou poursuivi des activités qui ont, souvent à plus d'un titre, contribué à des résultats allant dans le sens de ces recommandations formulées à l'issue des travaux du stream 1 à Kigali. La première journée leur permettra de faire le point sur ces résultats et sur les stratégies en place pour assurer leur pérennité.

Les principaux développements discutés porteront sur les outils d'appui à l'aménagement du territoire, sur le renforcement de l'implication des parties prenantes dans la gestion forestière, sur l'amélioration de la prise en compte des secteurs productifs autres que l'exploitation forestière (huile de palme et secteur minier), ainsi que sur l'importance de promouvoir une approche intersectorielle (tant au niveau au réglementaire qu'au niveau des stratégies d'action).

#### Stream 1 – Programme du mercredi 25 octobre 2017

Ouverture de la session	MINFOF <i>Présentateur à confirmer</i>	09h00 – 09h15
Rappel des principales recommandations du stream 1 à la 16 <sup>ème</sup> RdP	Facilitation UE <i>Emmanuel Heuse</i>	09h15 – 09h30
1. L'atlas de l'utilisation des terres	OFAC – COMIFAC – GIZ <i>Samuel Assembe-Mvondo</i>	09h30 – 09h50
2. Partenariat AGEOS-COMIFAC : pour l'appropriation durable des outils de l'observation spatiale et le suivi des forêts en Afrique Centrale	AGEOS <i>Ghislain Moussavou</i>	09h50 – 10h10
3. Open Timber Portal : Vers le renforcement de la transparence et la redevabilité dans le secteur forestier	WRI <i>Lauren Williams</i>	10h10 – 10h30
<b>Pause café</b>		<b>10h30 – 11h00</b>
4. Une foresterie participative plus efficace en Afrique centrale est-elle possible ? Présentation de la <i>Feuille de Route de Brazzaville</i>	FAO <i>Jean-Claude Nguingiri</i>	11h00 – 11h20
5. Amélioration de la protection des droits des Populations Autochtones et des Communautés Locales et de leur participation réelle à la gestion responsable des forêts	FSC <i>Matthieu Schwartzberg</i>	11h20 – 11h40
Discussions sur les interventions de la matinée	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	11h40 – 12h30
<b>Pause déjeuner</b>		<b>12h30 – 14h00</b>
6. Etude diagnostic sur le secteur minier en Afrique centrale	WWF <i>Jean-Marie Noiraud</i>	14h00 – 14h20
7. Présentation du document de stratégie régionale de développement durable de la filière huile de palme dans la zone CEEAC	CEEAC <i>Honoré Tabuna</i>	14h20 – 14h40
8. Lancement du programme <i>Sustainable Wildlife Management (2017-2024)</i> Le rôle de la loi dans la gestion durable de la faune sauvage à travers une approche multisectorielle	FAO <i>Eugenio Sartoretto</i>	14h40 – 15h00
9. Progrès des pays de la l'espace COMIFAC dans la contribution au <i>Défi de Bonn</i> (restauration des terres)	UICN <i>Elie Hakizumwami</i>	15h00 – 15h20
Discussions sur les interventions de l'après-midi	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	15h20 – 16h00
<b>Pause café</b>		<b>16h00 – 16h30</b>
Formulation et adoption des recommandations des participants à l'issue des travaux de la première journée du stream 1	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	16h30 – 18h00

**JEUDI 26 OCTOBRE.**

**QUELLES STRATÉGIES POUR ENCADRER LA CROISSANCE DES MARCHÉS DOMESTIQUES ET SOUS-RÉGIONAUX DES PRODUITS BOIS EN AFRIQUE CENTRALE ?**

Les codes forestiers actuellement en vigueur dans les pays forestiers du bassin du Congo ont été adoptés entre le milieu des années 90 et le début des années 2000. En matière d'exploitation forestière, ces cadres réglementaires modernes ont permis le développement d'approches novatrices, notamment en matière d'aménagement durable et de foresterie communautaire. Au cours de la dernière décennie, ils ont constitué le fondement national sur lesquels sont venus s'appuyer les initiatives d'appuis de la communauté internationale, telles que le FLEGT, le Lacey Act, ou encore la CITES (bois en annexe II).

Bien que ces nouveaux cadres réglementaires aient indiscutablement permis d'améliorer la gestion de l'exploitation forestière orientée vers l'approvisionnement des marchés internationaux des bois tropicaux, ils n'ont pas apporté une attention comparable aux enjeux liés à l'approvisionnement des marchés domestiques et sous-régionaux, qui ont été moins encadrés sur le plan réglementaire et se sont dès lors surtout développés dans l'informel.

Les études menées au cours des dernières années ont permis de mieux comprendre les mécanismes de déploiement de ces marchés dans l'économie informelle, en dehors du cadre légal censé les encadrer. Elles ont également mis en évidence les risques que ces marchés occasionnent des impacts de plus en plus importants sur l'intégrité des massifs forestiers à partir desquels ils sont approvisionnés.

Dans ce contexte, les travaux du stream 1 au cours de la journée du 26 octobre permettront :

1. D'illustrer l'ampleur du phénomène d'accroissement des marchés domestiques et sous-régionaux du bois dans les pays du bassin du Congo
2. De présenter les initiatives pilotes mises en place par les partenaires du PFBC afin de mieux appréhender ces marchés et les conséquences de leurs développements
3. De discuter des options politiques et réglementaires qui se présentent aux décideurs de la sous-région afin de mieux encadrer le développement de ces marchés et d'en contrôler les impacts actuels et futurs, tant sur le plan environnemental que sur le plan socio-économique

### Stream 1 – Programme du jeudi 26 octobre 2017

Ouverture de la session	MINFOF <i>Présentateur à confirmer</i>	09h00 – 09h15
Présentation du document d'appui ( <i>background document</i> )	CIDT <i>Aurelian Mbazibain</i>	09h15 – 09h30
1. Les études menées sur les marchés domestiques des principaux pays forestiers d'Afrique centrale : enseignements et défis à relever	CIFOR <i>Richard Eba'a Atyi</i>	09h30 – 09h50
2. Quelle filière bois demain pour approvisionner les marchés domestiques ?	OFAC <i>Alexandra Pasquier</i>	09h50 – 10h10
3. Le suivi de la légalité des activités d'exploitation forestières à destination des marchés domestiques et régionaux : enjeux et défis	CIDT <i>Richard Nyirenda</i>	10h10 – 10h30
<b>Pause café</b>		<b>10h30 – 11h00</b>
4. Propositions des membres de l'ATIBT pour aider les PME à travers d'une approche B2B ( <i>business to business</i> )	ATIBT <i>Jacqueline Van de Pol</i>	11h00 – 11h20
5. Collaborer avec des PME opérant notamment sur les marchés domestiques et régionaux : les possibilités dans le cadre de la phase II du PPECF	PPECF <i>Romain Lorent</i>	11h20 – 11h40
Discussions sur les interventions de la matinée	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	11h40 – 12h30
<b>Pause Déjeuner</b>		<b>12h30 – 14h00</b>
6. Quel appui aux PME dans le cadre du programme EU FAO FLEGT ? Contributions de la série d'études techniques	EU FAO FLEGT <i>Marc Vandenhaute</i>	14h00 – 14h20
7. L'appui au développement des PME du secteur bois au Cameroun : expériences de terrain	FECAPROBOIS <i>Pamphile Ntanga</i>	14h20 – 14h40
8. L'exploitation forestière dans le cadre des forêts communautaires : enjeux et défis d'une progression dans le cadre du FLEGT	SAILD <i>Ghislain Fomou</i>	14h40 – 15h00
9. PME du secteur bois et enjeux du marché domestique dans la province Orientale en République Démocratique du Congo	TROPENBOS <i>Alphonse Maindo</i>	15h00 – 15h20
Discussions sur les interventions de l'après-midi	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	15h20 – 16h00
<b>Pause café</b>		<b>16h00 – 16h30</b>
Formulation et adoption des recommandations des participants à l'issue des travaux de la deuxième journée du stream 1	Modérateur stream 1 <i>Emmanuel Heuse</i>	16h30 – 18h00